AIDE A L’ELABORATION D’UN PROTOCOLE SECURITE EN COURSE d’ORIENTATION

Pour séjour ponctuel ou séquence d’enseignement

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Recommandations académiques** | ***Spécificités liées au contexte de l’établissement*** |
| ***Les actions à réaliser*** | ***Les questions qu’il faut se poser*** |
| **Avant la séquence** | 1/Reconnaissance et choix de la zone de pratique2/Demander les autorisations et conventions si nécessaire 3/Suis-je compétent pour mener un cycle sur ce lieu | 1/* Possibilités pour les secours ?
* Lignes d’arrêt ?
* Limites de sécurité connues et reconnues par les élèves ?
* Réseau de chemins ?
* Le relief ?
* Végétation (densité selon saison) ?
* Le lieu de départ et d’arrivée est-il facilement remarquable et connu de tous ?
* Est-ce que la zone d’évolution est adaptée au potentiel de tous les élèves ?
* Repérage par le professeur des points potentiellement dangereux et prise en compte dans la préparation ?

2/ A qui appartient la zone ?3/ Ai-je connaissance de la didactique de l’activité ? |  |
| **Avant la séance** | 1/ Tenir compte de la météo2/ Prévoir le matériel | 1/ Une alerte orange est-elle établie (vent jusqu’à 70km/h et orage) ?2/Trousse pharmacie ? + téléphone chargé ? + listing des élèves ? |  |
| **Pendant la séance** | 1/ Enonciation claire des limites de temps et d’espace relatives à la situation2/ Veiller à connaitre la zone d’évolution3/ S’assurer de la connaissance et maitrise du protocole de secours par les élèves | 1/ * Les élèves ont-ils une montre ou un chronomètre ?
* Les distances et les temps sont-ils adaptés ?
* Les élèves ont-ils une connaissance des lignes d’arrêt ?

2/ « Qui fait quoi ? » (départ, parcours, arrivée)3/Les élèves connaissent-ils le comportement à tenir en cas de blessure ou d’égarement ? |  |
| **Après la séance** | 1/ S’assurer du retour de tous les élèves2/ Faire verbaliser les élèves sur leur ressenti | 1/ Sont-ils tous présents à l’arrivée ?2/ Se sont-ils senti en réussite ? |  |

- les colonnes académiques représentent des incontournables non modifiables